

COMMUNE DE SAINT ARMEL - CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 15 AVRIL 2011

L'an deux mil onze le quinze avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT ARMEL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique PLAT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 08 avril 2011

Présents : M. PLAT, Mme GUEDON, M. LEVESQUE, M. LE MENACH, M. SOREL, Mme VALIN, M. PONDARD, M. MOUROT, M. LE CLEZIO, Mme PALMER, M. JAMOIS

Absents excusés : Mme SAINTOBIN (pouvoir à Mme GUEDON)
M. BERNARD (pouvoir à M. LE MENACH)
Mme MARESCAUX (pouvoir à Mme VALIN)

Secrétaire de séance : M. MOUROT

Après lecture, le compte rendu de la précédente séance est approuvé après rajout au point 2011-04-01/06 à la fin de la phrase « M. LE MENACH fait savoir qu'il ne désire pas participer à la discussion ni au vote sur ce point » des mots suivants « pour raison familiale ».

2011-04-15-01 - Kamalha

Yves LE JOUBIOUX présente l'activité de l'association Kamalha. Le projet de réhabilitation de l'école de Dar Ghabal au Maroc a débuté en 2008 : création d'un mur de clôture, gravillonnage de la cour, construction de toilettes (filles et garçons), électrification des classes (éclairage et prises).

L'association Kamalha collecte des fonds par l'organisation de manifestations (rando vélos, vente de bois ...). Elle a apporté 10 500 € pour la rénovation de l'école dont 1 500 € de subvention de la mairie.

Il reste environ 1500 € de travaux à faire : rénovation des salles de classe et mobilier scolaire. L'assemblée générale de l'association a voté la poursuite du projet qui sera financé par la vente de bois, la participation à la Semaine du Golfe et le rallye vélo du mois de mai.

2011-04-15-02 - Vote du Compte administratif 2010 Budget Commune

M. Le Menach présente le compte administratif 2010 qui s'élève à :

- <u>section de fonctionnement</u> :	total dépenses : 451 385,57 €	
	total recettes : 543 004,70 €	d'où un excédent de 91 619,13€
- <u>section d'investissement</u> :	total dépenses : 152 345,89 €	
	total recettes : 226 694,49 €	d'où un excédent de 74 348,60 €

Les restes à réaliser en section d'investissement s'élèvent à :

Dépenses : 153 882,00 €

Recettes : 15 394,05 € d'où un déficit de 138 487,95 €

Le besoin de financement de la section investissement est de 64 139,35 € (138 487,95 € - 74 348,60 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour, vote le compte administratif 2010 de la Commune.

2011-04-15-03 - Vote du Compte de Gestion 2010 Commune

M. LIBRE, percepteur de Sarzeau, présente le compte de gestion 2010 qui reprend les chiffres du compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité par 14 voix pour, vote le compte de gestion 2010 de la commune.

2011-04-15-04 - Affectation du résultat 2010 Budget Commune

M. Le Menach précise que compte tenu des résultats du compte administratif et du besoin de financement indiqué ci dessus, l'affectation suivante du résultat 2010 est proposée :

- vers l'investissement (Art 1068) : 64 139,35 €

- vers le fonctionnement : 27 479,78 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour, vote l'affectation du résultat indiquée ci-dessus.

2011-04-15-05 - Vote du taux des taxes communales 2011

M. Plat explique qu'afin de prendre en compte le besoin de financement des projets communaux, il sera nécessaire d'avoir recours à un emprunt d'environ 60 000 € dont l'annuité sera d'environ 6500 €. Pour financer cette nouvelle annuité d'emprunt il propose une augmentation du taux des taxes communales de 2,1%. Le produit des contributions directes 2011 sera donc de 313 826 € soit 6 590 € de plus que le produit attendu et qui couvre le montant de l'annuité d'emprunt.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour, vote une augmentation de 2,1 % du taux des taxes communales 2011.

2011-04-15-06 - Vote des subventions 2011

Mme Guedon présente les demandes de subventions 2011 faites par les associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour vote les subventions suivantes :

- CCAS : 3000 €
- Prévention Sécurité Routière : 36 €
- Tennis Club de Sarzeau : 50 €
- Amicale des boulistes, Armélodik, Club des Retraités, Comité de Coordination, Kamalha, la Lasnéroise, l'ARIT, les Loisirs d'Armel, Ligue contre le Cancer, Croix rouge, Donneurs de Sang, Eaux et Rivières, NAFSEP, Sapeurs Pompiers : 60 €,
- Amicale Laïque : 700 € (fonctionnement),
- Amicale Laïque : 320 € (voyage scolaire 20 € par élèves, 16 enfants concernés),
- Loisirs et Culture : 600 € (administration),
- Musiciens Itinérants : 500 € (organisation Festimer),
- US St Armel-Le Hézo : 840 € (administration) ; 300 € (feu d'artifice) ; 100 € (foot-boules),
- Vélo Sports de Rhuy : 700 € (course cycliste du 16 juillet),
- Comité de Coordination : 526,60 € (subvention 2010 versée en 2011),
- Banque Alimentaire : 170 €
- Kiwanis : 100 €
- Collège de Rhuy : 400 € (20 € par élève, 20 élèves concernés),
- BTP Formation : 20 € (20 € par élève, 1 élève concerné),
- Maison Familiale Rurale : 40 € (20 € par élève, 2 élèves concernés),

2011-04-15-07 - Vote du Budget Primitif 2011 Commune

M. le Ménach présente le budget Primitif 2011 qui intègre l'augmentation décidée du taux des impôts locaux, l'emprunt de 60 000 € et les investissements programmés pour 2011. Il s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- section de fonctionnement : 550 272,78 €
- section investissement : 344 502,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour, vote le budget primitif 2011.

2011-04-15-08 - Vote du Compte Administratif 2010 Mouillages

M. Le Ménach présente le compte administratif 2010 du budget mouillages qui s'élève à :

- section de fonctionnement : total dépenses : 41 361,25 €
Total recettes : 119 854,39 € d'où un excédent de 78 493,14 €
- section d'investissement : total dépenses : 5 825,24 €
Total recettes : 9 671,56 € d'où un excédent de 3 846,32 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour, vote le compte administratif 2010 des Mouillages.

2011-04-15-09 - Vote du Compte de Gestion 2010 Mouillages

M. Christophe Libre, Percepteur de Sarzeau, présente le Compte de Gestion 2010 des Mouillages qui reprend les chiffres du Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour, vote le compte de gestion 2010 des Mouillages.

2011-04-15-10 - Affectation du résultat 2010 budget Mouillages

M. Le Ménach précise les résultats du compte administratif 2010 et des sections fonctionnement et investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour, vote l'affectation suivante du résultat 2010 :

- vers le fonctionnement art. 002 : 78 493,14 €
- vers l'investissement : art 001 : 3 846,32 €

2011-04-15-11 - Placement en Compte à Terme budget Mouillages

M. Le Ménach rappelle qu'afin d'éviter d'avoir à réaliser un emprunt lorsque le matériel utilisé pour les mouillages (barge, annexe, moteurs de barge et d'annexe, véhicule) sera à remplacer, la commune a réalisé en 2009, un placement des fonds disponibles en SICAV Monétaires sur une durée de 12 mois renouvelables. Ce placement a été renouvelé en 2010 et sera donc à renouveler aussi cette année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour, donne son accord pour le renouvellement pour une durée de 1 an du placement en compte à terme des Mouillages.

2011-04-15-12 - Vote du Budget Primitif 2011 Mouillages

M. Le Ménach explique que le budget primitif étudié en commission des finances a été calculé, comme en 2010, pour les recettes de fonctionnement avec 30 % de remise sur la contribution. Le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- section fonctionnement : 120 593,14 €
- section investissement : 62 846,32 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 14 voix pour, vote le budget primitif 2011 des Mouillages.

2011-04-15-13 - Temps de travail adjoint administratif

Mme Guedon fait savoir que pour une meilleure organisation du service administratif de la mairie, il est nécessaire d'augmenter le temps de travail de l'adjoint administratif chargé de l'accueil de 3 heures par semaine, soit 3 heures le mercredi matin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour, donne son accord pour l'augmentation du temps de l'adjoint administratif de 3 heures par semaine soit 3 heures le mercredi matin pour un total par semaine de 18 heures au lieu de 15 heures.

2011-04-15-14 - Achat d'un micro tracteur

M. Plat informe que la tondeuse actuelle étant très usagée, il est nécessaire de faire l'acquisition d'un nouveau matériel et présente les trois devis reçus en mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour donne son accord à la proposition Ezan qui s'élève à 17 284,25 € TTC

2011-04-15-15 - Achat d'une tondeuse

M. Plat fait savoir qu'afin de tondre les petites surfaces d'espaces verts, il est nécessaire d'acquérir une petite tondeuse et présente les devis reçus en mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour donne son accord à la proposition Ezan qui s'élève à 665 € TTC.

2011-04-15-16 - Achat d'un photocopieur

M. Plat indique qu'en 2010 il y a eu quelques réparations à faire sur le copieur actuel acheté en 2002 et que le coût copie continue d'augmenter chaque année et devient onéreux. Il propose de remplacer le copieur actuel par un copieur noir et blanc/couleur et donne lecture les différentes propositions reçues en mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour donne son accord à la proposition de Média Bureautique pour un copieur Ricoh dont le coût s'élève à 6000 € HT. Cette proposition prévoit également une valeur de reprise de l'ancien copieur d'un montant de 1 100 €, somme à valoir sur le coût copie.

2011-04-15-17 - Tarifs copie couleur

M. Plat précise que suite à l'acquisition d'un copieur couleur, il y a lieu de prévoir un tarif pour les copies couleurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour, donne son accord aux tarifs suivants des photocopies couleurs :

- pour les particuliers ; 1 € format A4, 2 € format A3,
- tirages des particuliers en quantité à partir de 10 et pour les associations : 0,50 € format A4, 1 € format A3

2011-04-15-18 - Accès Carrière de la Motte

M. Plat présente les 2 tracés actuellement à l'étude pour l'accès à la carrière de la Motte et fait savoir que l'avis du Conseil Municipal est sollicité sur ce projet pour transmission au Conseil Général.

Départ de Mme Valin à 22h45

Départ de M. Le Ménach à 23h30

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fait savoir qu'aucun tracé ne donne satisfaction mais toutefois le tracé jaune semble être le moins défavorable.

Questions diverses

- SIAH : suite à la dissolution du SIAH, les excédents budgétaires seront reversés aux communes, notre commune percevra la somme de 416,80 €.

- Diagnostic éclairage public : le résultat de cette étude nous sera remis le 29 avril prochain par le cabinet ayant procédé au diagnostic pour le compte du SDEM.

Fin de la séance à 23H35.